Objekttyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **62 (1970)**

Heft 8-9

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

REVUE SYNDICALE SUISSE

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

62e année | Août/Septembre 1970 | No 8/9

Quelques aspects des relations sociales en Suisse

par André Ghelfi, secrétaire central de la FOMH

Il y a quelques mois s'est tenu à Paris un séminaire syndical de l'OCDE consacré aux nouvelles perspectives en matière de relations du travail. Outre les exposés principaux qui constituaient la base des discussions, un certain nombre de participants ont dû rédiger un «rapport national» contenant les caractéristiques essentielles des relations sociales dans le pays considéré. Pour la Suisse, ce travail a été fait par M. André Ghelfi, secrétaire central de la FOMH.

Le rapport fait, en quelque sorte, un inventaire des différents aspects légaux et conventionnels des relations du travail. Il analyse brièvement les aspects dits «classiques» de l'activité syndicale pour aborder ensuite le droit des travailleurs dans l'entreprise, la participation, les nouvelles formes de relations conventionelles; il se termine par les problèmes en rapport avec le chômage technologique et structurel.

Depuis la rédaction de ce rapport, un nouvel et important accord en matière d'épargne négociée – avantage aux syndiqués – est entré en vigueur dans l'industrie horlogère. Les grandes lignes de cet accord ont été intégrées au rapport figurant ci-dessous, afin de donner au lecteur une image «à jour» de la situation.

La rédaction

Salaires et bien-être des travailleurs

En Suisse comme dans les autres pays: l'un des aspects de l'activité syndicale peut être qualifié de classique. Nous songeons à ce sujet aux campagnes menées dans des domaines traditionnels: les salaires, l'aménagement des horaires de travail, la santé et le bien-être des travailleurs, ainsi que la défense de leurs conditions de travail. Ce secteur d'activité – qui demeure encore l'un des plus importants et des plus spectaculaires – mérite quelques remarques.

Les formes de rémunération se modifient de façon considérable et à un rythme croissant. Tout d'abord, il convient de relever que face aux revendications de plus en plus pressantes des syndicats pour supprimer les inégalités de traitement entre employés et ouvriers, auxquelles s'ajoutent la pénurie chronique de personnel et les nom-